

CFVU DU 19 SEPTEMBRE 2024

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DE LA DESIGNATION, POUR SIÉGER A LA COMMISSION VIE ÉTUDIANTE (CVIE), D'ELUS ÉTUDIANTS RÉPARTIS PROPORTIONNELLEMENT AU NOMBRE DE SIÈGES OBTENUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 19 septembre 2024 réunie sous la présidence de Monsieur Frédéric Hoffmann, vice-président de la CFVU,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne, notamment son Article 23.1

Le quorum ayant été constaté en début de séance,

➡ DÉCIDE

Article 1

Par la présente délibération, la commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne approuve la désignation de :

- Büşra DIRIK,
- Andréa FERNANDEZ,
- Pierrick GISSOU,
- Maïa JIMENEZ

comme représentants étudiants élus pour siéger à la commission vie étudiante (CVIE).

Article 2

La présente délibération sera transmise à Madame la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice d'académie de Bordeaux, chancelière des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 19/09/2024.*

Présents	26
Représentés	12
Abstention(s)	0
Suffrages exprimés	38
Pour	38
Contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

Signé

Alexandre PERAUD.